

CREIL *le* mag+

LE SUPPLÉMENT DU JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE VILLE

BUDGET 2018

Tout savoir sur le budget de notre ville





Service public de qualité et projets d'avenir.

Nous sommes plus de 36.000 Creilloises et Creillois à utiliser chaque jour les équipements et services municipaux dans des domaines aussi divers que la petite enfance, le sport et la culture, la propreté, la tranquillité, l'action sociale et les services aux personnes âgées, l'aménagement et l'environnement ou encore l'accessibilité.

Adopté par le Conseil Municipal le 26 mars dernier, le budget primitif 2018 met en lumière les grandes priorités de l'action de la Ville et permet de comprendre comment, à fiscalité constante depuis 2009, Creil continue pourtant d'investir dans de grands

projets d'avenir pour notre territoire et les générations futures.

“ Notre ligne n'est pas celle de l'austérité à tout prix, mais bien d'investir pour l'avenir

Refuser l'austérité à tout prix et faire le choix de garantir à tous les Creillois un service public de qualité, c'est le sens des

orientations voulues par la majorité municipale et qui se traduisent concrètement au quotidien.

Le budget présenté dans ce supplément et la bonne santé financière de notre Ville sont surtout synonymes d'optimisme et de dynamisme. Si nous étions en difficulté, je vous le dirais car cela supposerait la fermeture de services, à court terme. Ce n'est pas le cas comme vous le constatez. Au contraire, le budget 2018 permet de concrétiser des projets ambitieux tels que la Maison de Santé Pluridisciplinaire, de préserver la qualité des services rendus à la population et d'accompagner des actions innovantes. Je pense en particulier au budget participatif, au dispositif Atout jeunes, au garage solidaire...

A l'heure où l'Etat réalise des saignées à l'encontre de la santé publique, qui nous touchent directement avec la menace qui pèse sur notre maternité, il faut sans cesse se battre pour donner de vrais moyens à la justice sociale à l'égalité des droits et à la défense des services publics.

C'est tout le sens de notre action. Nous faisons un choix clair, celui de services accessibles à tous.

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil
Conseiller départemental de l'Oise

Jean-Claude Villemain

BUDGET 2018

77.6 M €

MONTANT DU BUDGET PRIMITIF 2018
(Fonctionnement 50,2 M€ et investissement 27,4 M€)

4 ANS

C'est la capacité de désendettement de la Ville
(alors que le seuil d'alerte est de 12 ans)

0%
EVOLUTION
DU TAUX
D'IMPOSITION
DEPUIS 2009

0%
EVOLUTION
DES TARIFS
EN 2018

30%

C'EST LA PART DE L'AUTOFINANCEMENT
dans le financement des investissements en 2018 »

+16.3%

AUGMENTATION DES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENTS RÉELLES EN 2018

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DONT LES FRAIS DE PERSONNELS ET LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS

ÉDUCATION,
ÉCOLES

AMÉNAGEMENT,
COMMERCE,
ENVIRONNEMENT

SPORT
& JEUNESSE

ASSOCIATIONS

CRÈCHES

14.7 M €

15.3 M €

7.4 M €

1 M €

4.4 M €



PROPRETÉ,
CADRE DE VILLE

CULTURE

SÉCURITÉ
& TRANQUILLITÉ

ACTION SOCIALE,
PERSONNES AGEES,
LOGEMENT,
INSERION

2.7 M €

8.2 M €

2.6 M €

4.1 M €

Budget municipal

Investissements pour 2018, réalisations et projets

Avec 22,5 millions d'euros de dépenses réelles d'investissement, la municipalité poursuit sa politique active de grands projets pour garantir l'amélioration du cadre de vie des Creillois.



FOCUS

Une Ville qui s'engage pour sa jeunesse avec le Parcours solidaire

Nouveau dispositif solidaire en faveur de l'accompagnement des jeunes creillois dans leur parcours de vie ou professionnel, Parcours solidaire permettra très prochainement aux Creillois de 16 à 30 ans d'accéder à une aide financière ponctuelle.

Outil d'insertion sociale et professionnelle, notamment dans les domaines de la santé, de la mobilité, du logement et de la formation, l'Atout jeune s'inscrit dans le cadre d'un projet personnalisé pour chaque jeune. Il permettra par exemple le financement de frais de transport, de formation etc...

Creil lance son budget participatif !

Cette démarche citoyenne de démocratie participative consacre un budget de 350 000€ soit l'équivalent de 10€ par habitant.

Ce sont les habitants, au sein des Conseils de quartier qui proposent des aménagements du cadre de vie qu'ils jugent prioritaires. Les Creillois ont ainsi la possibilité de proposer des travaux ou des mesures nouvelles dans les domaines du cadre de vie, de la propreté et de la sécurité routière.

Des idées, des projets, des avis pour améliorer son quartier, chacun peut prendre part à cette initiative en participant à cette démarche.

Directeur de la publication :
Jean-Claude Villemain
Rédacteur en chef :
Jean-Claude Villemain
Rédaction :
Johann Lucas
Maquette et mise en page :
Pierre Clavier
Crédits photos :
Ville de Creil
Impression :
Imprimerie RAS